## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE Arrondissement de PROVINS Canton de MONTEREAU-FAULT-YONNE Commune de MISY-SUR-YONNE

## COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 2 juillet 2020

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le jeudi 25 juin 2020 s'est réuni en séance ordinaire le mardi 2 juillet 2020 à 19 h 00 à la salle Polyvalente, sous la présidence de Madame Monique JACQUIER, Maire.

<u>Présent(e)s</u>: Monique JACQUIER, Maire; Messieurs Casimir CHEREAU, Michel WOJCIECHOWSKI, Guy JACQUIER, Claude BELLINI Adjoints au Maire; Mesdames Lili ATTAR, Guylène AURORE, Michèle BIROST, Cécile DEMERS, Conseillères Municipales; Messieurs, Sébastien BORG, Vincent DEHIMI, Pascal LAIZEAU, Conseillers Municipaux.

Pouvoir: M Michel OLLAR à M. Guy JACQUIER;

<u>Absente excusée</u>: Charlène MAUSSE <u>Absente</u>: Mme Mélodie DEFOSSE;

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé l'affectation du résultat 2019 pour 143 419,20 € au compte 1068 en recettes d'investissement du Budget Primitif 2020, nécessaire à la couverture du besoin d'autofinancement (reste à réaliser), et d'affecter le solde disponible soit 655 839,49 € au compte 002 en recette de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2020 Adopté à l'unanimité
- Approuvé le Budget Primitif 2020 de la commune chapitre par chapitre qui s'équilibre en dépenses et en recettes :
  - o en section de fonctionnement à la somme de 1 460 957,49 €
  - o en section d'investissement à la somme de 388 678,83 €

- Adopté à l'unanimité

- Approuvé l'autorisation général de poursuite à la nouvelle trésorière
  - Adopté à l'unanimité
- Désigné M. Casimir CHEREAU comme délégué titulaire et Mme Charlène MAUSSE comme suppléante à la Mission Locale *Adopté à l'unanimité*
- Approuvé la signature d'une convention avec la commune de Cannes-Écluse pour l'accueil des enfants de Misy-sur-Yonne au Centre de Loisir en contrepartie d'une participation communale de 2 € par jour et par enfant. - Adopté à l'unanimité
- Décisions du Maire (Art : 2122-22 du CGCT) : Néant
  - DDM 2020-06-001 Acquisition d'un nouveau véhicule Kangoo Express pour un montant de 13 420,76 € HT soit 16 045,76 € TTC en remplacement de l'ancien véhicule destiné à la casse.
- Questions diverses:

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h45.

Fait à Misy-sur-Yonne, le 8 juillet 2020

Le Maire, Monique JACQUIER